

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 1 de 14

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Numéro d'Enregistrement 01-2119535785-29-XXXX

REACH:

Nº CAS: 60-29-7

Nº Index: 603-022-00-4

Nº CE: 200-467-2

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/de la préparation

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Réservé à des fins de laboratoire et d'analyse.

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

###### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda

Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º

Lieu: N-4050-320 Porto

Téléphone: +351 226002917

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: SDS service department

###### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV

Rue: Industriezone "De Arend" 2

Lieu: B-8210 Zedelgem

Téléphone: +32 50 28 83 20

E-mail: info.be@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Service responsable: AnalytiChem:

EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20

EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200

EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848

UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500

USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378

Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701

Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de  
2,6-di-tert-butyl-4**

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 2 de 14

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 0800 564 402 (CHEMTREC)**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 1; H224

Acute Tox. 4; H302

STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention  
d'avertissement:** Danger**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Formule:	(C <sub>2</sub> H <sub>5</sub> ) <sub>2</sub> O
Poids moléculaire:	74,12 g/mol

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de  
2,6-di-tert-butyl-4**

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 3 de 14

**Composants pertinents**

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
60-29-7	oxyde de diéthyle			100 %
	200-467-2	603-022-00-4	01-2119535785-29-XXXX	
	Flam. Liq. 1, Acute Tox. 4, STOT SE 3; H224 H302 H336 EUH019 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
60-29-7	200-467-2	oxyde de diéthyle	100 %
	par inhalation: CL50 = 32000 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1600 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant

Troubles respiratoires

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

État inconscient

Collapsus circulatoire

Vertiges

État d'ivresse

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 4 de 14

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2)

Mousse

Poudre d'extinction

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Liquide combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Veiller au retour de flamme.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

#### Pour les non-sécuristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 5 de 14

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### **Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

##### **Information supplémentaire**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de  
2,6-di-tert-butyl-4**

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 6 de 14

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protéger contre: Lumière

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. respecter les réglementations nationales

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
température de stockage +2°C - +8°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Usage en laboratoire Produit chimique de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)**

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
60-29-7	Ether éthylique	400	1200		VME 8 h		

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

Nº CAS	Substance	DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
60-29-7	oxyde de diéthyle				
	Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	308 mg/m³
	Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	616 mg/m³
	Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	44 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	54,5 mg/m³
	Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	15,6 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	15,6 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

Nº CAS	Substance	Milieu environnemental	Valeur
60-29-7	oxyde de diéthyle		
	Eau douce		2 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)		1,65 mg/l
	Eau de mer		0,2 mg/l
	Sédiment d'eau douce		9,14 mg/kg
	Sédiment marin		0,914 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		4,2 mg/l
	Sol		0,66 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 7 de 14

#### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Gants de protection appropriés KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, email: vertrieb@kcl.de avec la spécification (test selon la norme EN374):

Lors de contact fréquents avec les mains: Aucune donnée disponible

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 890 Vitoject®

Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 30 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés . Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

##### Protection de la peau

Vêtements ignifugés. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire .

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

L'entrepreneur doit s'assurer que l'entretien, le nettoyage et l'examen des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux informations fournies par le fabricant et documentés en conséquence .

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	-116,3 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	34,6 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	1,7 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	36 vol. %

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de  
2,6-di-tert-butyl-4**

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 8 de 14

Point d'éclair:	-40 °C
Température d'auto-inflammation:	180 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	69 g/l
(à 20 °C)	
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	716 hPa
(à 20 °C)	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	0,71 g/cm³
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Combustion entretenue:**

Combustion auto-entretenue

**Température d'inflammation spontanée**

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité****Taux d'évaporation:**

non déterminé

**Épreuve de séparation du solvant:**

Aucune donnée disponible

**Teneur en solvant:**

Aucune donnée disponible

**Teneur en corps solides:**

non déterminé

**Point de sublimation:**

Aucune donnée disponible

**Point de ramollissement:**

Aucune donnée disponible

**Point d'écoulement:**

Aucune donnée disponible

**Aucune donnée disponible:**

Aucune donnée disponible

**Viscosité dynamique:**

0,23 mPa·s

(à 20 °C)

**Durée d'écoulement:**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Peut former des peroxydes explosifs.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Facilement inflammable.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Protéger contre: Lumière

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de  
2,6-di-tert-butyl-4**

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 9 de 14

Peut former des peroxydes explosifs.

**10.2. Stabilité chimique**

Protéger contre:  
Lumière  
Air

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Peroxydes, Comburant, Peroxydes, par exemple, peroxyde d'hydrogène, Acide nitrique, Oxygène, Acide sulfurique Halogénures d'acides

**10.4. Conditions à éviter**

Lumière  
Air  
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières plastiques et caoutchouc

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Peroxydes  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Monoxyde de carbone

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Nº CAS	Substance	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
60-29-7	oxyde de diéthyle					
	orale	DL50 mg/kg	1600	Rat	Toxicology and applied pharmacology, 197	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 20000	Lapin	Am. Ind. Hyg. Assoc. J., 1962, 23, 95-10	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	32000	Rat	Am. Ind. Hyg. Assoc. J., 1962, 23, 95-10	Test animals are exposed to metered vapo

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 10 de 14

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (oxyde de diéthyle)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

#### Autres informations

Le produit a des effets narcotisants.

#### Information supplémentaire

Irritant

Troubles respiratoires

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

État inconscient

Collapsus circulatoire

Vertiges

État d'ivresse

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 11 de 14

Nº CAS	Substance	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
60-29-7	oxyde de diéthyle						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	2560	96 h	Pimephales promelas	Acute toxicities of organic chemicals to	other: American Society for Testing and
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2010)	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	100 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2010)	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ( )	26000	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2010)	OECD Guideline 209

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
60-29-7	oxyde de diéthyle	1,05

#### FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
60-29-7	oxyde de diéthyle	2	non applicable	Other company data (

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

##### L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de  
2,6-di-tert-butyl-4**

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 12 de 14

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1155
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ÉTHER DIÉTHYLIQUE (ÉTHER ÉTHYLIQUE)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	I
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	0
Quantité exceptée:	E3
Catégorie de transport:	1
Nº danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1155
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ÉTHER DIÉTHYLIQUE (ÉTHER ÉTHYLIQUE)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	I
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	0
Quantité exceptée:	E3

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1155
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DIETHYL ETHER (ETHYL ETHER)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	I
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	0
Quantité exceptée:	E3
EmS:	F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1155
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DIETHYL ETHER (ETHYL ETHER)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 13 de 14

#### 14.4. Groupe d'emballage:

I

Étiquettes:

3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Forbidden

Passenger LQ:

Forbidden

Quantité exceptée:

E3

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

351

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

361

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Éther diéthylique min. 99,5 % pour analyse, ACS stabilisé avec environ 7 ppm de 2,6-di-tert-butyl-4

Révision: 03.12.2025

Code du produit: AC11.00483

Page 14 de 14

#### Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 1: Liquides inflammables, catégorie de danger 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.